



# COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 23 OCTOBRE 2025

**Étaient présents :** Patrick NEILZ, Maire, Marion RIVEIRA, Guillaume PIARD, adjoints, Julien LISSANDRE, Albane VIDELIER, Claudette FEUVRIER, Christine BARTHE-WEBER, Alain PERROT conseillers.

**Absents excusés :** Antoine PIGNIER pouvoir à Marion RIVERA, Nadège BOSSUYT pouvoir à Julien LISSANDRE, Willy SCHOEPPS pouvoir donné à Guillaume PIARD

**Secrétaire de séance :** Marion RIVERA

**Approbation du compte rendu du CM du 28 aout**

**VOTE : pour : 11 contre : 0**

## 1 -INFORMATIONS DU MAIRE AUX ELUS

1. Travaux assainissement Vatagna Une canalisation qui jusqu'alors passait sur une parcelle privée doit être détournée ces travaux étant sur le domaine communal sont à charge de la commune ; devis environ 9000€
2. Travaux de la côte de Montaigu. Normalement débute en janvier le tronçon entre le pont de Vatagna et la sortie de l'échenaud. Le tronçon du haut de la côte (entrée des camions sur la voie) et celui du bas(entrée des véhicules depuis l'echnaud) ne sont pas encore définie.
3. Travaux école/ Bonne avancée et bonne coordination entre les entreprises pose des fenêtres mise hors d'air début octobre Réunion de chantier chaque semaine.
4. Nouveau contrat de location de photocopieuse moins cher (Nous faisons moins de photocopie, mesure d'économie)
5. Demande d'un pépiniériste de louer les terrains à vatagna pour développer son activité. Mise en relation avec Léonard le maraicher. Attendons le retour
6. Prévoir diverses corvées. Abattage d'arbre, nettoyage parcelle mitoyenne avec Madame Gudéfin, rangement atelier, entretien village. Prévoir des samedis matins et une rencontre avec le service commun pour planifier des travaux communs
7. Question sur le ramassage des poubelles à Vatagna actuellement par l'équipe municipale voir avec le service commun.
8. Le repas des aînés a lieu le 7 Décembre le traiteur est réservé les invitations vont avoir lieu vers mi-octobre. Constitution des colis également.

## 2 ATTRIBUTION DE NUMERO DE PARCELLE CONSTRuite ET A CONSTRUIRE CHEMIN DE LA CRAIE

Plusieurs possibilités celle retenue est de désigner les parcelles de CT construction  
Ainsi 7bis parcelle vierge- **9** propriété Madame Robert **11** propriété Monsieur Bagnard  
**13** parcelle vierge

Vote ; pour 11

contre 0

abstention 0

### 3 PROPOSITION ACHAT GROUPE ELECTROGENE

Un particulier propose l'achat du groupe électrogène à hauteur de 2200€  
Depuis son achat (15ans environ) ce groupe n'a jamais été utilisé et se détériore par inaction donc le vendre est une bonne chose et nous avons un autre groupe répondant aux besoins actuels

Vote pour 11                    contre 0                    abstention 0

### 4-DEMANDE MISE A DISPOSITION DE LA SALLE DES FETES

Monsieur Philippe Benier demande la mise à disposition de la salle des fêtes pour le passage du Trail des reculées le 5 avril. Ce serait un point étape ravitaillement. C'est un évènement sportif important. Prendre

contact avec les organisateurs pour voir les besoins

Vote pour 11                    Contre 0                    abstention 0

### 5 cofinancement projet vallée Vallière

FNE jura sollicite les communes de la Vallée de la Vallière à participer au financement du développement de cette vallée. Le projet soutenu par le fond vert est à hauteur de 65000€. Les communes participeraient à hauteur de 850€ sur trois ans 2025 2026 2027 ;

Vote pour 11                    contre 0                    abstention 0

### 6 élaboration des plans de parcelles constructibles

Après la vente des 2 parcelles chemin de la craie nous pouvons penser à aménager celles sur le chemin des Fontaines d'ici la fin de cette mandature. Une demande de parking est exprimée régulièrement sur ce hameau. Nous pouvons profiter des travaux actuels pour aménager des places de parking chemin des fontaines . Le bornage des parcelles pourra se faire ensuite. .Ce sujet ne fait pas l'objet d'un vote

### 7 Question diverses

Les échéances électorales approchent (15 et 22mars 2026) nous devons commencer à penser à l'après et travailler sur une nouvelle équipe sachant que certain(e) d'entre nous ne vont pas renouveler leur mandat. A suivre.

Spectacle de Noel ; Deux troupes envisagées nous allons les contacter pour devis et disponibilité le spectacle aurait lieu le dimanche 5 janvier 2026.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée

P.NEILZ maire de Montaigu